

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830)
POX901GOLD-ALL IN ONE 901 GOLD



Version: 1
Date de révision: 17/05/2018

Page 1 de 7
Date d'impression: 17/05/2018

SECTION 1: IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: ALL IN ONE 901 GOLD
Code du produit: POX901GOLD

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées.

Polish

Usages non recommandés:

Ce produit est déconseillé pour un usage autre que celle indiquée dans la fiche de données.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise: Arekson group, s.l.
Adresse: Polígono Haizpea, 2
Ville: ADUNA
Province ou région: Guipúzcoa
Numéro de Téléphone: 0034943361240
Fax: 0034943361242

1.4 Numéro d'appel d'urgence: 112 (Disponible 24 heures)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux au sens de le Règlement (UE) No 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage.

Phrases P:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Phrases EUH:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers.

Le produit peut avoir des risques supplémentaires suivantes:

Information non disponible

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Substances.

Pas Applicable.

3.2 Mélanges.

Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règlement (CE) No. 1272/2008, une limite d'exposition professionnelle leur est assignée, elles sont classifiées comme PBT/vPvB ou figurent sur la liste des substances candidates:

Identifiants	Nom	Concentration	(*)Classification Règlement (CE) No 1272/2008	
			Classification	Limites de concentration spécifiques
CE No: 920-901-0	Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	10 - 15 %	Asp. Tox. 1, H304	-

(*) Le texte complet des phrases H est détaillé dans le section 16 de cette fiche de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830)
POX901GOLD-ALL IN ONE 901 GOLD



Version: 1
Date de révision: 17/05/2018

Page 2 de 7
Date d'impression: 17/05/2018

SECTION 4: PREMIERS SECOURS.

4.1 Description des premiers secours.

En cas d'inhalation.

Fournir de l'air frais. En cas de maladie respiratoire, consultez un médecin.

En cas de contact avec les yeux.

Immédiatement et soigneusement rincer avec la douche pour les yeux ou avec de l'eau.

En cas de contact avec la peau.

En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'ingestion.

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau. NE PAS provoquer de vomissement. Appelez un docteur.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Noy il y a des informations disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Traitements symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1 Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés:

Moyens d'extinction appropriés

Mbusse Extincteur à poussière Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Coordonner les mesures d'extinction avec les environs.

Moyens d'extinction inappropriés:

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange.

Risques particuliers.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

5.3 Conseils aux pompiers.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information complémentaire

Pour protéger les personnes et réfrigérer les récipients dans la zone dangereuse, utilisez un jet d'eau d'injection. Séparer l'eau d'extinction contaminée. Éviter d'entrer dans les égouts ou les eaux de surface.

Équipement de protection anti-incendies.

En fonction de la magnitude ou de l'importance de l'incendie, l'utilisation de combinaisons de protection thermique, d'appareils de respiration individuels, de gants, de lunettes de protection ou de masques anatomiques faciaux et de bottes peut s'avérer nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement.

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement, éviter dans la mesure du possible de le déverser.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830)

POX901GOLD-ALL IN ONE 901 GOLD

Version: 1
Date de révision: 17/05/2018



Page 3 de 7
Date d'impression: 17/05/2018

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Recouvrir pour nettoyage la totalité de la substance répandue à l'aide de produits absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, farine fossile, etc.). Verser le produit ainsi que la substance absorbante dans un contenant adapté. La zone polluée doit immédiatement être nettoyée à l'aide d'un décontaminant adéquat. Verser le décontaminant ainsi que les restes du produit dans un récipient ouvert, les garder ainsi pendant quelques jours jusqu'à ce que plus aucune réaction ne se produise.

6.4 Référence à d'autres sections.

Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir section 8.

Pour l'ultérieure élimination des résidus, se reporter aux recommandations décrites dans l'section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Le produit ne requiert aucune mesure spéciale de manipulation, il est recommandé de suivre les mesures générales:

Pour la protection personnelle se reporter à l'section 8.

Il est formellement interdit de fumer, manger ou boire dans la zone d'application du produit.

Respecter la législation relative à la Sécurité et à l'Hygiène dans le cadre du travail.

Ne jamais utiliser la pression pour vider les containers, ces derniers n'ayant pas été conçus pour résister à la pression. Conserver le produit dans un récipient de même matériau que le récipient ou contenant original.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Le produit ne requiert aucune mesure spéciale de stockage.

Comme normes générales de stockage, éviter les sources de chaleur ou les rayons du soleil, l'électricité et le contact avec les aliments.

Éloigner de tout agent oxydant ou matériau hautement acide ou alcalin.

Conserver les containers entre 5 et 35°, dans un endroit sec et bien aéré.

Magasiner le produit en accord avec la législation locale correspondante. Tenir compte des indications portées sur l'étiquette.

Le produit n'est pas affecté par la Directive 2012/18/UE (SEVESO III).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

No existen recomendaciones particulares para el uso de este producto distintas de las ya indicadas.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 Paramètres de contrôle.

Le produit NE contient PAS de substances avec des Valeurs Limites Environnementale d'Exposition Professionnelle. Le produit ne contient pas de substances avec des Valeurs Limites Biologiques.

8.2 Contrôles de l'exposition.

Mesures d'ordre technique:

Prévoir un système d'aération adapté, au moyen de l'installation d'une unité d'extraction- ventilation locale ainsi que d'un système général d'extraction.

Concentration:	100 %
Utilisation(s):	Polish
Protection respiratoire:	
Si l'on applique les mesures techniques recommandées, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.	
Protection des mains:	
Si le produit est manipulé correctement, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.	
Protection des yeux:	
Si le produit est manipulé correctement, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.	
Protection de la peau:	
PPE:	Chaussures de travail
Caractéristiques:	Marquage «CE» Catégorie II.
Normes CEN:	EN ISO 13287, EN 20347
Maintenance:	Ces articles s'adaptent à la forme du pied du premier utilisateur. C'est pour cette raison, mais aussi pour des questions d'hygiène qu'il faut éviter qu'une autre personne les réutilise.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830)
POX901GOLD-ALL IN ONE 901 GOLD



Version: 1
Date de révision: 17/05/2018

Page 4 de 7
Date d'impression: 17/05/2018

Observations:	Les chaussures de travail à usage professionnel incorporent des éléments de protection destinés à protéger l'utilisateur contre des blessures qui peuvent provoquer des accidents. Il faut contrôler quelles tâches et quelles activités sont adaptées à ces chaussures.
Concentration:	10 %
Utilisation(s):	
Protection respiratoire:	Si l'on applique les mesures techniques recommandées, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.
Protection des mains:	Si le produit est manipulé correctement, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.
Protection des yeux:	Si le produit est manipulé correctement, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.
Protection de la peau:	
PPE:	Chaussures de travail
Caractéristiques:	Marquage «CE» Catégorie II.
Normes CEN:	EN ISO 13287, EN 20347
Maintenance:	Ces articles s'adaptent à la forme du pied du premier utilisateur. C'est pour cette raison, mais aussi pour des questions d'hygiène qu'il faut éviter qu'une autre personne les réutilise.
Observations:	Les chaussures de travail à usage professionnel incorporent des éléments de protection destinés à protéger l'utilisateur contre des blessures qui peuvent provoquer des accidents. Il faut contrôler quelles tâches et quelles activités sont adaptées à ces chaussures.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Aspect:Pâte avec couleur et odeur caractéristiques

Couleur: Blanc

Odeur:P.D./P.A.

Seuil olfactif:P.D./P.A.

pH:

Point de fusion:P.D./P.A.

Point d'ébullition: 100 °C

Point d'inflammation: >61 °C

Taux d'évaporation: P.D./P.A.

Inflammabilité (solide, gaz): >200 °C

Limite inférieure d'explosivité: 0,6

Limite supérieure d'explosivité: 7

Pression de vapeur: 0.4

Densité de la vapeur:No determinado

Densité relative:1

Solubilité:P.D./P.A.

Liposolubilité: P.D./P.A.

Hydro solubilité: complètement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): P.D./P.A.

Température d'auto inflammabilité: P.D./P.A.

Température de décomposition: P.D./P.A.

Viscosité: 20000-25000

Propriétés explosives: P.D./P.A.

Propriétés comburantes: P.D./P.A.

P.D./P.A.= Pas Disponible/Pas Applicable en raison de la nature du produit.

9.2 Autres informations.

Point d'écoulement: P.D./P.A.

Scintillation: P.D./P.A.

Viscosité cinématique: P.D./P.A.

P.D./P.A.= Pas Disponible/Pas Applicable en raison de la nature du produit.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

10.1 Réactivité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830)
POX901GOLD-ALL IN ONE 901 GOLD



Version: 1
Date de révision: 17/05/2018

Page 5 de 7
Date d'impression: 17/05/2018

Si la manipulation et le stockage sont conformes aux dispositions, aucune recharge dangereuse ne se produit.

10.2 Stabilité chimique.
Le produit est stable s'il est conservé à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.
Les réactions dangereuses sont inconnues.

10.4 Conditions à éviter.
N'utilisez le matériel que s'il peut être gardé loin du feu, du feu et d'autres sources inflammables.

10.5 Matières incompatibles.
Ácido fuerte. Lejía fuerte. Sustancias altamente oxidantes.

10.6 Produits de décomposition dangereux.
Se desconocen productos de descomposición peligrosos.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques.

Aucune information relative à des tests réalisés sur ce produit n'est actuellement disponible.

Un contact prolongé ou répété avec le produit peut donner lieu à une élimination de la graisse de la peau, susceptible de provoquer une dermatose de contact non allergique et permettant l'absorption du produit par la peau.

Les projections du produit dans les yeux peuvent provoquer des irritations et causer des dommages réversibles.

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Nby il y a des informations disponibles.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Conseils supplémentaires concernant les tests

Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

12.1 Toxicité.

On ne dispose pas d'information relative à l'écotoxicité des substances présentes.

12.2 Persistance et dégradabilité.

Il n'y a pas d'information sur la biodégradabilité des substances présentes.

Il n'y a pas d'information sur la dégradabilité des substances présentes. Aucune information n'est disponible sur la persistance et la dégradabilité du produit..

12.3 Potentiel de bioaccumulation.

On ne dispose pas d'information relative à la Bioaccumulation des substances présentes.

12.4 Mobilité dans le sol.

Aucune information n'est disponible sur la mobilité dans le sol.

Il est donc essentiel d'éviter à tout prix qu'il ne se déverse dans les égouts ou cours d'eau.

Éviter qu'il ne pénètre dans le sol.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830)
POX901GOLD-ALL IN ONE 901 GOLD

Version: 1
Date de révision: 17/05/2018



Page 6 de 7
Date d'impression: 17/05/2018

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.
Aucune information n'est disponible sur les résultats de l'évaluation PBT et vPvB du produit.

12.6 Autres effets néfastes.
Aucune information n'est disponible sur d'autres effets néfastes pour l'environnement.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Il est interdit de le déverser dans les égouts ou cours d'eau. Les résidus et containers vides doivent être manipulés et éliminés en accord avec la législation locale / nationale correspondante en vigueur.

Suivre les dispositions de la Directive 2008/98/CE relative à la gestion des déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Transport non-dangereux. En cas d'accident et de renversement du produit, procéder conformément au point 6.

14.1 Numéro ONU.

Transport non-dangereux.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies.

Description:

ADR: Transport non-dangereux.

IMDG: Transport non-dangereux.

OACI/IATA: Transport non-dangereux.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport.

Transport non-dangereux.

14.4 Groupe d'emballage.

Transport non-dangereux.

14.5 Dangers pour l'environnement.

Transport non-dangereux.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

Transport non-dangereux.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC.
Transport non-dangereux.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
Le produit n'est pas affecté par le Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone.

Composé organique volatil (COV)

Sous-catégorie de produits (Directive 2004/42/CE): Finitions spéciales (Tous types)

Phase I* (à partir du 01/01/2007): 840 g/l

Phase II* (à partir du 01/01/2010): 840 g/l

(*) g/l de produit prêt à l'emploi

Teneur en COV (p/p): 13,5 %

Teneur en COV: 178,015 g/l

Les dispositions de la directive 2004/42/CE sur les COV s'applique à ce produit. Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou fiche technique pour de plus amples informations.

Classification du produit en accord avec l'Annexe I de la Directive 2012/18/UE (SEVESO III): N/A

Le produit n'est pas affecté par le Règlement (UE) No 528/2012 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des biocides.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830)
POX901GOLD-ALL IN ONE 901 GOLD



Version: 1
Date de révision: 17/05/2018

Page 7 de 7
Date d'impression: 17/05/2018

Le produit ne se trouve pas affecté par le processus établi dans le Règlement (UE) No 649/2012, relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.
Il n'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique du produit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS.

Texte complet des phrases H apparaissant dans l'section 3:

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Codes de classification:

Asp. Tox. 1 : Danger par aspiration, Catégorie 1

Il est recommandé d'utiliser le produit uniquement aux fins prévues.

Abréviations et acronymes utilisés:

CEN: Comité européen de normalisation.
PPE: Équipements de protection individuelle.

Principales références de la litterature et sources de données:

<http://eur-lex.europa.eu/homepage.html>

<http://echa.europa.eu/>

Règlement (UE) 2015/830.

Règlement (CE) No 1907/2006.

Règlement (UE) No 1272/2008.

Les informations contenues dans cette fiche de Sécurité ont été rédigées conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle. Le produit doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.